

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2022 à 13H00

Date de la convocation : 07 décembre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 Décembre 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Georges LOPEZ, Philippe BION, Rachel BOURNIER, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Serge THEALLIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Martine MUNOZ, Ludovic COMBE, Helene BOUDON, Olivier CHAMBON, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Didier ROMEUF.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frederic CHONIER

Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD

Jany BROUSSE à Christiane SAMSON

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membre du Bureau représenté :3

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 22

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE LA CCTDM DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;

Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG, la Communauté de communes a reçu 6 dossiers de demande de contribution de propriétaires occupants pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Colette AUBILA-ROHART	PO	5, rue de la Colonie 63930 AUGEROLLES	- 17 074,00 € de travaux d'amélioration - 7 847 € de travaux d'adaptation à la perte d'autonomie	10 % Economie d'énergie 10 % Autonomie	2 492,00 €
Alain et Andrée LAVAL	PO	Route des devis 63250 VISCOMTAT	7438,05 €	10 % Autonomie	748,00 €
José ALACARAZ	PO	Les 4 chemins 63250 VISCOMTAT	3 976,00 €	10 % Autonomie	398,00 €
Paulette DAGUILLON	PO	Le Bourg 63290 CHARNAT	5 287,00 €	10 % Autonomie	529,00 €
Daniel PUISSOCHET	PO	7 avenue Chanoine Fafournoux 63120 COURPIERE	5 025,84 €	10 % Autonomie	503,00 €
Renée LAVEST	PO	15 rue Antoine Gardette 63120 COURPIERE	7 345,97 €	10 % Autonomie	735,00 €
TOTAL				/	€

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **5 405,00 euros** ;
- **Autorise** le versement de contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 22

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 22

Abstentions : 0

Conseillers présents : 19

Pour : 22

Représentés : 3

Contre : 0

Non-participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon